

TEINTURE D'HAMAMÉLIS

Hamamelidis tinctura

Feuilles d'hamamélis de Virginie deux cents grammes 200
Ethanol à 60 pour cent V/V Q.S.

Préparez 1 000 g de teinture par lixiviation de feuilles convenablement divisées, avec de l'éthanol à 60 pour cent V/V.

CARACTÈRES

Liquide brun ou brun verdâtre, donnant un léger trouble par addition de 1 à 9 volumes d'eau.

IDENTIFICATION

- A. À 2 mL de teinture d'hamamélis, ajoutez 2 mL d'eau R, puis 0,4 mL de *solution de chlorure ferrique R2* : il se forme un précipité noir bleuâtre (tanins).
- B. Dans un petit récipient à fond plat, introduisez 2 mL de teinture d'hamamélis à 50 pour cent V/V dans l'éthanol à 60 pour cent V/V R, ajoutez 2 mL d'eau R, 0,25 g de fragments de tournures de *magnésium R* et 1 mL d'*acide chlorhydrique R*. Filtrez vers la fin de l'effervescence. Le filtrat est coloré en rose à rose orangé (flavones).

ESSAI

Chromatographie. Opérez par chromatographie sur couche mince (2.2.27) en utilisant une plaque recouverte de gel de silice approprié.

Solution à examiner. Teinture d'hamamélis à examiner.

Solution témoin (a). Dissolvez 0,05 g d'*acide gallique R* dans du *méthanol R* et complétez à 100 mL avec le même solvant.

Solution témoin (b). Dissolvez 0,05 g de *quercétine dihydratée R* dans du *méthanol R* et complétez à 100 mL avec le même solvant.

Solution témoin (c). Dissolvez 0,1 g de *gallate d'éthyle R* dans du *méthanol R* et complétez à 100 mL avec le même solvant.

Solution témoin (d). Dissolvez 0,05 g d'*acide gallique R* et 0,1 g de *gallate d'éthyle R* dans du *méthanol R* et complétez à 100 mL avec le même solvant.

Sur une première plaque, déposez, en traits de 15 mm, 15 µL de la solution à examiner et 20 µL de la solution témoin (b). Sur une seconde plaque, déposez, en traits de 15 mm, 15 µL de la solution à examiner et 20 µL des solutions témoins (a), (c) et (d). Développez les deux plaques sur un parcours de 10 cm environ avec un mélange de 10 volumes d'*hexane R*, de 15 volumes d'*eau R*,

Les prescriptions générales et les monographies générales de la Pharmacopée européenne ainsi que le préambule de la Pharmacopée française s'appliquent.

de 35 volumes d'*acide acétique glacial R* et de 35 volumes de *pentanol R*. Faites sécher les plaques dans un courant d'air chaud et révélez immédiatement. Sur la première plaque, pulvérisez une solution de *chlorure d'aluminium R* à 20 g/L dans l'*éthanol à 96 pour cent R*. Examinez en lumière ultraviolette à 365 nm. Le chromatogramme obtenu avec la solution à examiner présente plusieurs taches fluorescentes jaunes dont l'une d'elles, d'un R_f voisin de 0,90, est semblable quant à sa position et sa fluorescence à la tache du chromatogramme obtenu avec la solution témoin (b). Sur la deuxième plaque, pulvérisez de la *solution de chlorure ferrique R2*. Examinez à la lumière du jour. Le chromatogramme obtenu avec la solution à examiner présente plusieurs taches gris bleuté dont l'une d'elles, de R_f voisin de 0,70, est semblable quant à sa position et sa coloration à celle du chromatogramme obtenu avec la solution témoin (a). Le chromatogramme obtenu avec la solution à examiner peut également présenter une tache de R_f voisin de 0,80, semblable quant à sa position et sa coloration à celle du chromatogramme obtenu avec la solution témoin (c). L'essai n'est valable que si le chromatogramme obtenu avec la solution témoin (d) présente deux taches nettement séparées.

Résidu sec. Dans une capsule à fond plat d'un diamètre de 50 mm environ et d'une hauteur de 30 mm environ, pesez rapidement 2,00 g de teinture d'hamamélis. Évaporez au bain-marie à siccité et desséchez à l'étuve à 100-105 °C pendant 3 h. Laissez refroidir au dessiccateur en présence de *pentoxyde de diphosphore R*, puis pesez. Le résidu sec est de 3,0 pour cent à 4,0 pour cent.

Éthanol (2.9.10) : 54,0 pour cent V/V à 58,0 pour cent V/V.

CONSERVATION

En récipient bien fermé, à l'abri de la lumière. Les récipients en matières plastiques sont à éviter.

Les prescriptions générales et les monographies générales de la Pharmacopée européenne ainsi que le préambule de la Pharmacopée française s'appliquent.